



DOSSIER D'INSCRIPTION - MODE D'EMPLOI

Pièces du dossier

Je dois...

- La fiche de vœux pédagogiques → **A compléter avec précision et à signer**
A noter : Prendre une option vous engage : les places sont comptées
- La fiche de renseignements → **A compléter EN MAJUSCULES avec précision et à signer**
Toutes les informations demandées sont importantes : merci de ne pas laisser de champs vides et barrer la zone si nécessaire pour éviter toute confusion.
Merci d'écrire lisiblement pour éviter les erreurs.
VERSO à compléter également - surtout la partie concernant la demande automatique de bourse
- La fiche d'Urgence → **A compléter avec précision et à signer – Joindre le PAI déjà mis en place l'année scolaire précédente**
- La fiche « Aménagements Particuliers » (si vous demandez un aménagement uniquement) → **A compléter si votre enfant est concerné - Joindre le PAP/PPS/PPRE déjà mis en place l'année scolaire précédente**
- La fiche d'Intendance → **A compléter avec précision et à signer**
- R.I.B. (Relevé d'Identité Bancaire) ou R.I.P. (Relevé d'Identité Postal) → Aagrafer à la fiche d'Intendance **avec le nom de l'élève inscrit au dos**
- Dossier Fonds Social → A joindre complété ou barré avec la mention « Néant »
- Copie de la carte d'identité de l'élève → A joindre au dossier
- Attestation de recensement ou Certificat J.D.C. (Journée Défense et Citoyenneté) (Inscription en 1ère ou en Terminale uniquement) → A joindre obligatoirement au dossier si l'élève est âgé de plus de 16 ans et de nationalité française
Le recensement s'effectue en Mairie à compter du 16ème anniversaire.
- un justificatif de l'exercice de l'autorité parentale pour les élèves mineurs → A joindre au dossier : Acte de naissance – Livret de famille – Extrait de jugement – etc (merci de prévoir une traduction si l'original est établi en langue étrangère)
- 2 photos **récentes** → A joindre au dossier **avec le nom de l'élève inscrit au dos**
- Chèque de 41,20 € (10 repas) → OBLIGATOIRE pour ceux qui souhaitent déjeuner à la cantine dès la rentrée de septembre (vous pourrez alimenter le compte par paiement CB via l'appli TURBOSELF au **prochain réapprovisionnement**)
- Adhésion MDL + cotisation de 5 € → A compléter et *prévoir 5 € par chèque à l'ordre de la « Maison des Lycéens du Lycée Jean Perrin » ou en espèces pour la cotisation.*



CARTE GENERATION H.D.F. : N'oubliez pas de demander votre carte génération Hauts de France (HDF) qui sera la carte utilisée pour l'accès à la restauration scolaire. Demande à réaliser à l'adresse <https://cartegeneration.hautsdefrance.fr/>

Mettre l'ensemble des pièces dans une grande enveloppe au nom de votre enfant.

MANUELS SCOLAIRES : Bons de réservation à déposer **au lycée du 1^{ER} au 3 Juillet 2026 en salle de Permanence de 8h à 12h et de 13h à 15h30 avec le règlement dans une enveloppe à part au nom de la FCPE ou de la PEEP.**

Retrait des manuels scolaires les 27-28 et 29 août 2026 – selon la classe de l'élève (un mail vous sera envoyé par la FCPE ou la PEEP) Infos sur la bourse aux livres à l'adresse : <https://www.lyceejeanperrin.fr> onglet « Espace Parents »

IMPORTANT : FICHES INFOS à consulter sur le site du lycée <https://www.lyceejeanperrin.fr> **ONGLET Infos Pratiques**
Information sur la Restauration – Information sur le Fonds Social – Information sur les Bourses

Les dossiers COMPLETS sont à rendre en salle Polyvalente suivant le planning ci-dessous :

INSCRIPTIONS EN CLASSE DE SECONDE (en fonction du Collège/Lycée d'origine)

1^{er} juillet 2026	9h-10h	Collèges de Saint-André
	10h-11h	Collèges Lambersart (Hors Anne Frank)
2 juillet 2026	11h-12h	Collèges de Marquette/Pérenchies
	13h30-16h30	Collège A Frank Lambersart
2 juillet 2026	9h-10h30	Collèges de Lille/Lomme
	10h30-12h	Autres collèges et lycées (doublants)

INSCRIPTIONS EN CLASSE DE PREMIÈRE

2 juillet 2026	<u>PREMIÈRE GENERALE</u> de 10h30 à 12h
3 juillet 2026	<u>PREMIÈRE STMG</u> de 9h à 11h

INSCRIPTIONS EN CLASSE DE TERMINALE

9 juillet 2026	de 14h à 15h (doublants)
10 juillet 2026	de 14h à 15h (nouveaux entrants)